

PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2016

FICHE RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'artisanat commercial et le commerce de gros ne sont donc pas inclus. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80% des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

CHIFFRES-CLÉS

LES IAA EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2014



6 452,2

millions d'euros de chiffre d'affaires dont **1 475,7** réalisés à l'export



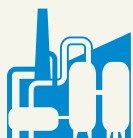
21 636

salariés au 31 décembre 2014



1 340

établissements



925

entreprises



3,8%

du chiffre d'affaires des IAA en France



7,9%

du chiffre d'affaires manufacturier régional



5,7%

de l'emploi manufacturier régional

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

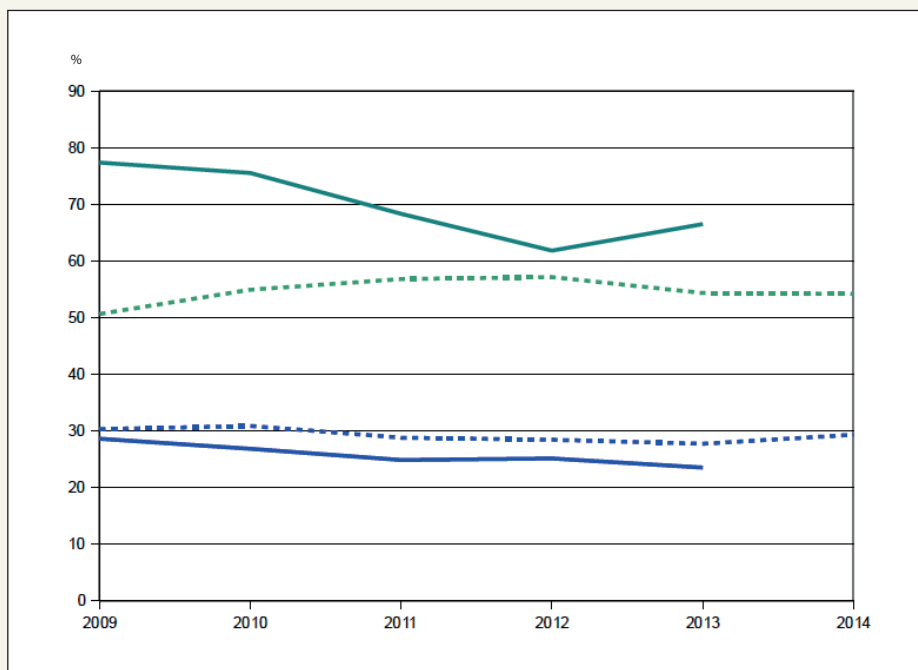
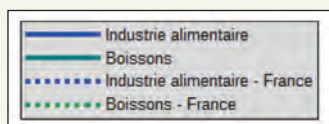
- l'artisanat commercial : 2 244,1 millions d'euros de CA, 28 113 salariés au 31/12/2014 et 6 424 établissements
- le commerce de gros : 35 387,5 millions d'euros de CA, 40 561 salariés au 31/12/2014 et 5 442 établissements

DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

Le taux de marge de l'industrie alimentaire diminue depuis 2009

TAUX DE MARGE DE 2009 À 2014

Source : Esane, Clap, Insee - traitements SSP.



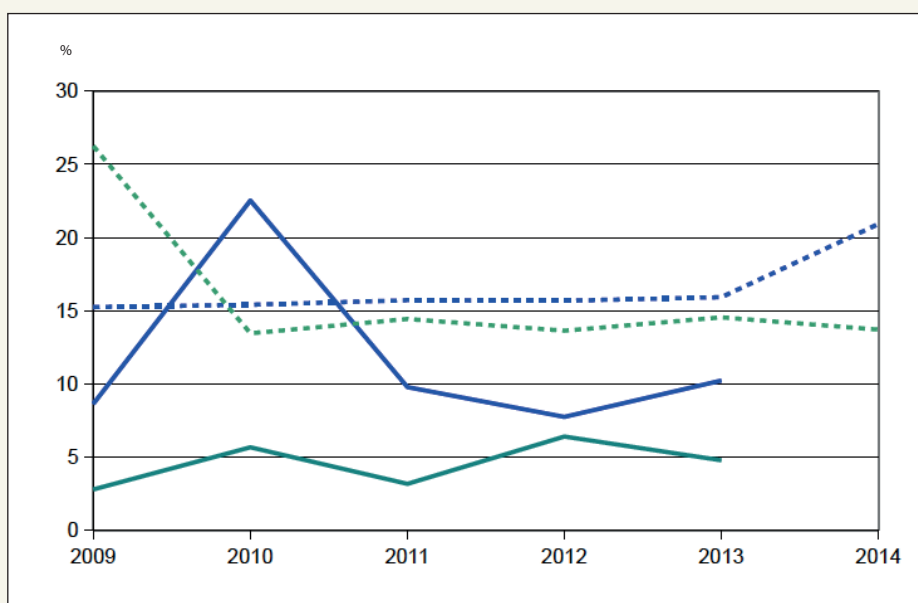
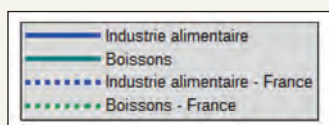
Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA.

Note : Taux de marge = EBE / VA.

Les taux d'investissement ont augmenté par rapport à 2009 mais restent très inférieurs aux moyennes françaises

TAUX D'INVESTISSEMENT DE 2009 À 2014

Source : Esane, Clap, Insee - traitements SSP.



Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA.

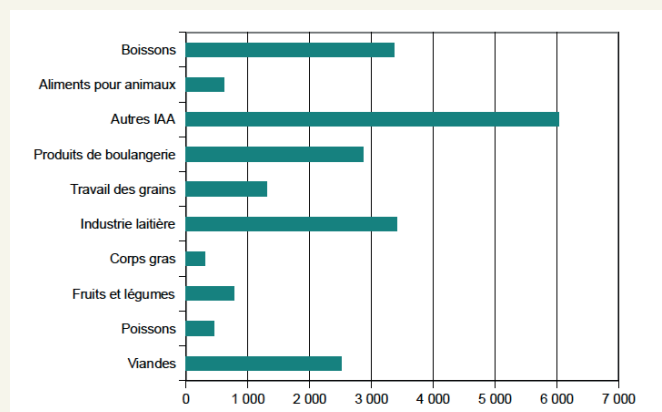
Note : Taux d'investissement = Investissements corporels / VA.

L'EMPLOI DANS LES IAA : ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

Les autres IAA sont le premier employeur de l'industrie agroalimentaire régionale

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2014

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

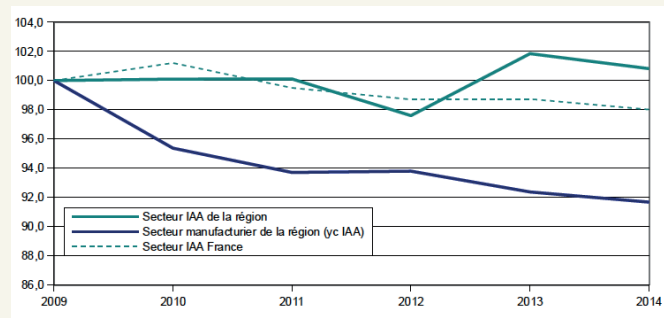


Champ : France - Etablissements des IAA.

L'emploi dans les IAA en Ile-de-France a augmenté depuis 2009, contrairement à la tendance nationale

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI RÉGIONAL DANS LES IAA (BASE 100 EN 2009)

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

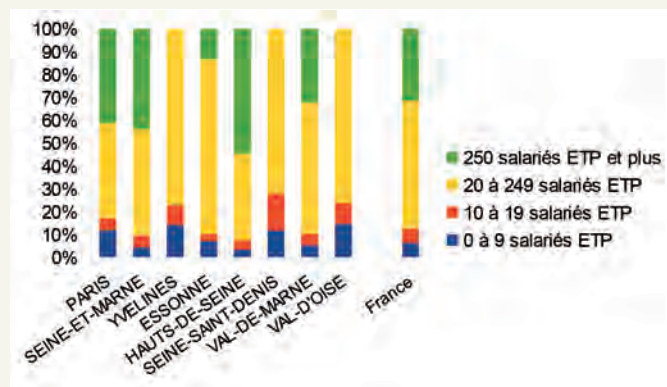


Champ : France - Etablissements des IAA.

Des profils d'établissements très variés selon les départements

EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET PAR TRANCHE DE TAILLE EN 2014

Source : Clap, Insee - traitements SSP.



Source : Clap, Insee - traitements SSP.
Champ : France - Etablissements des IAA.

DÉPARTEMENT	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
Paris	3 274	354
Seine-et-Marne	4 472	177
Yvelines	1 214	136
Essonne	2 167	118
Hauts-de-Seine	4 345	143
Seine-Saint-Denis	1 602	141
Val-de-Marne	3 642	162
Val-d'Oise	920	109

Source : Clap, Insee - traitements SSP.
Champ : France - Etablissements des IAA.

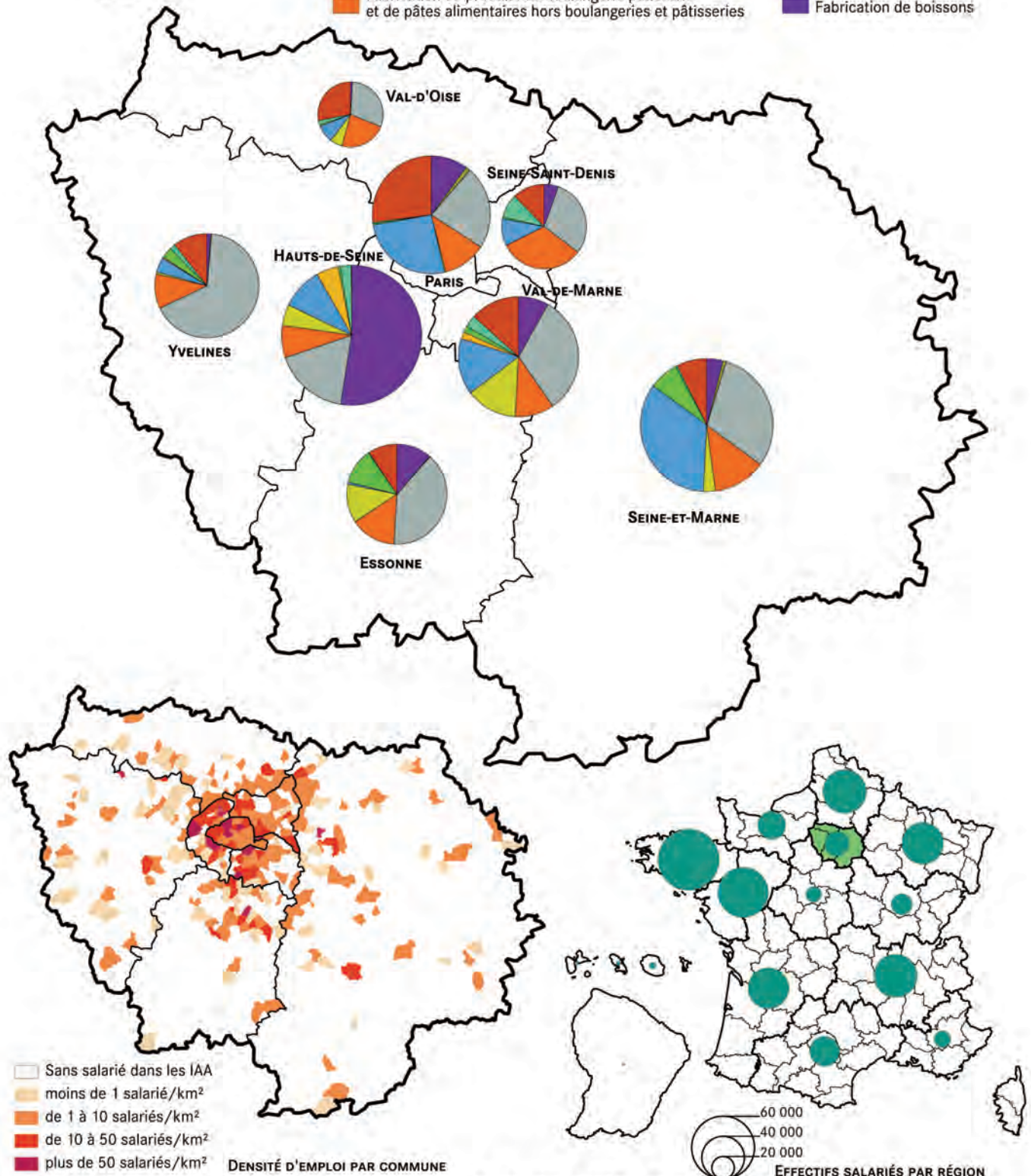
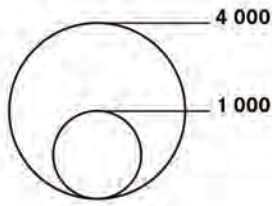
RÉGION ÎLE DE FRANCE

EFFECTIFS SALARIÉS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Secteurs d'activité

(CODES NAF 10.1 À 11 HORS 10.13B, 10.71B, 10.71C ET 10.71D)

- Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande hors charcuterie
- Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Transformation et conservation de fruits et légumes
- Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Fabrication de produits laitiers
- Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires hors boulangeries et pâtisseries
- Fabrication d'autres produits alimentaires
- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication de boissons



Source : Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2014, INSEE - IGN : ©GEOFLA 2013 - traitements SSP

ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

Les chiffres

Quelques précisions sont nécessaires afin de mieux appréhender les chiffres clés des industries agroalimentaires (IAA) en Île-de-France :

- le nombre d'entreprises fait l'objet d'une sur-évaluation du fait de la présence de sièges sociaux des entreprises agroalimentaires
- les établissements de seconde et 3^e transformation des artisans et métiers de bouche, hors champ IAA, sont très nombreux et non comptabilisés. L'ensemble de la filière alimentaire (incluant grossistes, artisans, métiers de bouche et restauration sociale) compte ainsi plus de 200 000 salariés.
- de nombreux grossistes et des groupements d'achats publics assurent souvent des activités de transformation, en particulier pour la restauration collective, parmi les plus importants de France pour servir plus de 600 millions de repas par an. Ils illustrent la vigueur de l'activité agroalimentaire élaborée dans la région.

Des atouts en Île-de-France

- Une diversité certaine des établissements dans la filière agroalimentaire, en taille et en activité.
- Une variété et une haute valeur ajoutée des produits associés à cette diversité.
- Un environnement favorable en termes de recherche et développement (R&D), de conseil et d'innovation avec la présence importante de centres de recherche, de formation et de conseil, pouvant se tourner vers les IAA et des démarches collectives en IAA s'appuyant sur des organismes structurants (Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire CERVIA, et Association régionale des industries agroalimentaires d'Île-de-France ARIA IdF) pilotes pour la mise en œuvre du plan de soutien État - Région.

- Des infrastructures nombreuses et fonctionnelles (transports, bases logistiques).
- Un potentiel d'opérateurs puissants (commerçants de gros, transformateurs, distributeurs).
- L'image de Paris et du marché international de Rungis, tourné vers les métiers de bouche de haut de gamme.
- Une marque régionale récente (2011) pouvant renforcer l'image des productions et des savoirs-faire franciliens : la marque « Mangeons local en Île-de-France ».

Et des démarches structurantes récentes

- La mise en place du Comité stratégique de la filière alimentaire (CSFR) qui s'est tenu le 21 janvier 2014, dont l'objet est d'identifier les actions prioritaires à conduire pour renforcer la compétitivité de l'ensemble de la filière alimentaire francilienne.
- La démarche du Conseil régional d'Île-de-France créant un Pass'filière IAA destiné à mettre en place des actions de structuration des filières, créé en 2014 et installé en 2015.

Les priorités d'actions, retenues tant par l'État (DIRECCTE et DRIAAF) que par la Région sont celles :

- de l'emploi et des compétences, en particulier en termes de formations,
- de l'export,
- de l'innovation,
- de mise à disposition de systèmes d'information à destination des acteurs de la filière.

Mais aussi des faiblesses structurelles et des contraintes

Il importe de souligner que ce tissu industriel est faiblement lié aux productions agricoles régionales, à l'exception des secteurs du travail des céréales et dans une moindre mesure, du sucre. L'absence de lien au territoire pour la majorité des produits (positionnement sur des produits très transformés déconnectés de l'amont agricole), le défaut d'identité régionale forte, l'absence d'effet structurant sur la production agricole locale, rendent difficile le partage de valeurs communes entre l'amont et l'aval des filières.

► Une filière peu structurée et peu organisée pour fournir un marché de masse

- des petites structures aux moyens limités, de taille et d'activités diverses, isolées et inorganisées ;
- un approvisionnement local difficile engendrant une forte dépendance aux produits des autres régions (en particulier pour ce qui concerne les grandes et moyennes surfaces et la restauration collective) ;
- une grande vulnérabilité de la région en cas de catastrophes ou de crises.

► Des contraintes pour les entreprises

- des charges nettement plus élevées (foncier, main d'œuvre, taxes d'équipement Grand Paris,...) que dans les régions périphériques, des contraintes logistiques plus importantes et des nuisances environnementales plus prégnantes ;
- un secteur moins soutenu comparé à d'autres régions (peu de dispositifs d'aides du Conseil régional) ;
- des difficultés pour s'agrandir (rareté du foncier) et pour recruter (manque de disponibilité en main d'œuvre qualifiée, rotation élevée, transports et accès difficiles aux sites).

- des difficultés de logistique, de circulation et de desserte au plus près des consommateurs, en particulier au sein du Grand Paris
- Un déficit d'image du secteur et des produits régionaux
 - un secteur méconnu du grand public et du secteur de l'emploi, l'offre étant peu visible et peu organisée
 - un manque d'identité régionale avec peu de lien au territoire
 - l'absence d'une industrie de transformation comme « référente régionale »
- Une déstabilisation de l'activité économique, risquant de faire disparaître les filières franciliennes les plus fragiles
 - une pression sur les prix, la réduction des marges et la volatilité des prix des matières premières
 - des transmissions et rachats par des groupes avec des risques de délocalisation de la production
- Une concurrence avec les régions voisines
 - un accès difficile au foncier : coût élevé alors qu'il existe des propositions d'implantation à des coûts intéressants dans des régions limitrophes
 - une inadéquation de l'offre avec une demande exigeante en produits de proximité

EN SAVOIR

STATISTIQUES

- Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) d'Île-de-France
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-etablissements-de-production>
- Service régional de l'alimentation de la DRIAAF
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Agroalimentaire>
- La statistique, l'évaluation et la prospective agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/industries-agroalimentaires

LES SITES PROFESSIONNELS

- ARIA IdF
www.aria-idf.net
- CERVIA
www.saveursparisidf.com
- Organisme paritaire collecteur agréé des industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail
www.Opcalim.org

Coordonnées de la DRIAAF

18 avenue Carnot 94234 Cachan Cedex
Tél. : 01 41 24 17 00
www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

– Fiche réalisée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France –